



Prelevement assurance auto

Par **Ekinox**, le **14/03/2012 à 17:36**

Bonjour,

J'ai des prelevements mensuels pour mon assurance auto. Pendant trois mois, Novembre, Decembre, Janvier, les prelevements ne sont pas passés à cause d'un probleme de logiciel, selon leur dire. Mon compte n'avait aucun probleme et etait approvisionné à chaque fois. Je dois maintenant payer les trois prelevements. Le probleme venant d'eux, ne doivent-ils pas en assumer la responsabilité (ou en partie)?

Par **chaber**, le **14/03/2012 à 17:52**

bonjour

Un problème informatique peut se produire mais cela na pas interrompu vos garanties.

Les primes sont donc bien dues en totalité